

## Flash cultures – N°25 Observations du lundi 14 septembre 2020

**Comme souvent le Lundi, je rencontre des agriculteurs au cours de ma tournée hebdomadaire. Ce dernier lundi, un agriculteur du Finage m'a retracé en quelques secondes une partie de l'historique de ses rendements soja en sec : 38 q/ha en 2016 avec entre autres la parcelle la plus séchant de l'exploitation, 35 q en 2017, 32 q en 2018, 28 q en 2019, et 14 q/ha cette année ! Et le parcellaire se situe tout en bonne terre, limon blanc ou argileux profond.**

### **COLZA D'HIVER :**

Réseau de parcelles jurassien suivi dans le cadre du BSV.

Commune	Date de semis	Organisme	Stade majoritaire	Observations / petites et grosses altises	Captures cuvettes altises
Malange	15 août	CA 39	2F	RAS	0
Saint-Lothain	21 août	CA 39	3F	Dans la parcelle 80% des pieds avec morsures, idem en bordure déjà traitée deux fois mais avec une surface foliaire beaucoup moins touchée	15 PA
Authume	25 août	CA 39	2F	Absence de morsures après traitement du 12/09	1 GA
Augerans	26 août	CA 39	2F	0 à 50% des pieds avec morsures après traitement du 9/09, grosses altises visibles sur plante ou au sol	6 GA
Champdivers Fumier	26 août	CA 39	2F	0 à 100% des pieds avec morsures après traitement insecticide du 11/09	4 GA
Champdivers Fientes	26 août	CA 39	2F	0 à 30% des pieds avec morsures, pas de traitement insecticide	1 GA
Annoire	27 août	CA 39	2F	RAS (uniquement bordure contre ancien colza traité le 9/09)	1 GA
Petit-Noire LV	27 août	CA 39	2F	Absence de morsures après traitement du 10/09	0
Petit-Noire EB	27 août	CA 39	2F	RAS	0
Les Hays	27 août	CA 39	2F	Levée à 15 %	0
Ruffey sur Seille	27 août	Terre Comtoise	2F	RAS	3 PA
Bletterans	27 août	CA 39	1F	Quelques morsures en bordures insignifiantes	0
Beaufort	27 août	CA 39	2F	RAS	0
Saint-Aubin	1 septembre	CA 39	Coty	Levée à 10% - RAS	1 PA
Vaudrey	2 septembre	CA 39	Coty	RAS tout va bien	0
Asnans	3 septembre	CA 39	Coty	Levée à 10 % - RAS	0

PA = petite altise GA = grosse altise

#### **\* Stade :**

- 2 feuilles pour les colzas semés avant les pluies de fin août, soit plus deux feuilles en une semaine.
- cotylédons (si levé) pour les parcelles semées après les pluies.

#### **\* Ravageurs :**

En ce début de semaine, 3 parcelles sur 15 sont confrontées à la problématique altises, petites ou grosses.

À Saint-Lothain, c'est la petite altise avec des attaques en bordure qui ont nécessité deux interventions. Mais aujourd'hui les morsures sont aussi présentes dans le champ non traité que dans la bordure traitée. Un nouveau traitement insecticide sur toute la parcelle est nécessaire.

À Champdivers (Fumier), absence d'altises lundi 7 septembre. Présence de petites altises le jeudi 10 septembre en pleine journée (1/10 m<sup>2</sup> environ) sur une bonne partie de la parcelle et un pourcentage de morsure dégressif selon qu'on s'éloigne de la bordure « route » (80 à 0 %).

10/09 : petites altises à table à 9h.



Dégâts ou pas selon où l'on se situe dans la parcelle, 3 jours après traitement.

Un traitement insecticide + herbicide (repousses céréales) a été réalisé le vendredi 11 septembre. Heureusement, au vu des morsures constatées ce jour dans la zone par où les petites altises semblent arrivées. Les toutes premières captures de grosses altises ont eu lieu depuis. La deuxième parcelle qui se trouve dans le prolongement séparée par un champ de betterave ne comporte que quelques morsures pour l'instant et donc ne justifie pas d'intervention.

À Augerans, c'est la présence de grosses altises, aussi bien dans les cuvettes que sur les plantes ou au sol, qui inquiète. Un traitement insecticide réalisé la semaine dernière semble avoir peu présenté d'intérêt même si dans la ZNT riverain semée en colza on voit un peu plus de grosses altises mais aussi de morsures. Compte tenu du stade du colza et des observations, c'est une situation à surveiller de très près.



14/09 midi : quelques grosses altises se promènent au sol ou sur le colza voire sur le bras. Mais pas encore de sérieux dégâts.

Pour toutes les autres parcelles, il faut être vigilant même si l'on ne constate pas de morsures d'altises significatives, traitement ou non.

**Compte-tenu du stade moyen des colzas, la semaine à venir peut être considérée à risque grosses altises. Le seuil de nuisibilité, soit plus de 80 % des pieds présentant des morsures et plus de 25 % de la surface foliaire détruite, ne fait pas tout dans la règle de décision. La vitesse à laquelle peuvent se produire les dégâts comme la rapidité du développement du colza peut avoir autant d'importance. À plus de 4 feuilles, le colza est censé sortir de la période de risque mais ce n'est pas toujours le cas. Il faut donc surveiller ses parcelles très régulièrement tous les 2 jours voire tous les jours en présence significative de dégâts et/ou d'altises et se décider en fonction de l'évolution.**

**Les traitements insecticides à répétitions sont inutiles et dangereux. Le colza à très court terme risque de ne plus être cultivé plus puisque plus vous traitez, plus vous développez la résistance (voir ce qui s'est passé en Bourgogne). La question n'est pas de rien faire mais de traiter au minimum. Et pour cela, il faut aussi à chaque fois laisser un témoin non traité (20 m de long sur largeur de rampe) pour juger de l'intérêt et de l'efficacité des insecticides. Sans cela et/ou sans nouvelles méthodes de lutte, le colza semble condamné.**

Dans sa note du 9 septembre, Terres Inovia recommande le BORAVI WG sachant que son utilisation est limitée à 2 par campagne et que c'est le seul produit présentant une efficacité sur les larves. Ce produit est aussi non mélangeable avec toute autre substance active. De ce fait et du contexte actuel difficile (repousses de céréales, sécheresse, problème économique...), le recours à une pyrethrénoïde paraît plus adapté. N'oublions pas qu'il n'y a pas de relation entre la présence ou les captures de grosses altises et la présence de larves. Par contre, ce sont bien ces dernières qui sont les plus préjudiciables jusqu'à ce jour et donc il faut se réserver du Boravi WG au cas où.

\* **Désherbage** :

Les conditions d'applications sont peu favorables alors que de nombreux traitements anti-graminées ont été réalisés et que les premiers dés herbages à base de Mozzar/Belkar sont réalisés.

Rappel concernant les herbicides anti-graminées foliaires sachant que les conditions d'application optimum sont temps poussant et hygrométrie > 70 %. Privilégier les herbicides de la famille des FOPs (Agil, Fusilade Max, Pilot, Etamine, Léopard 120, Targa Max,...) si vous visez uniquement des repousses de céréales et des DIMEs (Centurion 240 EC, Select, Stratos Ultra + Dash, Vesuve...) si en plus présence de ray-grass et ou vulpins (et si non résistants). Adaptez la dose au stade des graminées visées.

Exemple : AGIL 0,4 l/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2 à 3 feuilles, et 0,7 l/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles. Centurion 240 EC , 0,4 l/ha sur repousses de céréales et vulpin non résistant au stade 2-3 feuilles et 0,5 l/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'agriculture du Jura agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant.